

BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone: 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région N° 250 16 Avril 1959

AVERTISSEMENTS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

En raison :
- de la présence de germes nombreux
- de la croissance, qui reste assez rapide, des végétaux
- des pluies répétées qui se sont produites du 6 au 11 sur le nord-est de la Circonscription
- de l'approche de l'apparition des premières taches de la maladie

Un traitement devra être appliqué dans les délais suivants:
- au nord d'une ligne Chalmazel, Roanne, Thoissey, Lagnieu, Bourgoin, Grenoble, Briançon: de 9 à 12 jours après le traitement précédent.
- au sud de cette ligne: de 15 à 18 jours après le traitement précédent.

Aux produits conseillés antérieurement, on peut ajouter l'oxyquinoléate de cuivre à raison de 60gr/hl de matière active.

INFORMATIONS

BRYOBE SUR ARBRES FRUITIERS

Ces acariens, rouge vif à leur éclosion, puis bruns à l'âge adulte, sont éclos en grand nombre au cours de la dernière décade. On les trouve sur diverses essences fruitières: pommier, poirier, pêcher, principalement.

Les éclosions étant maintenant terminées, un seul traitement doit permettre une destruction massive de ces araignées. Un des produits suivants peut être appliqué:
- acaricides externes: parathion éthyle ou méthyle, Malathion, Diazinon, E.P.N. Chlorophenyltrichlorethanol, chlorobenzilate, dithiophosphate de dioxane, Gusathion.
- acaricides systémiques: Demeton méthylé, Endothion, Phosdrine, Phosphamidon

ARAIGNEES ROUGES SUR VIGNE

A la faveur de températures douces, l'éclosion des araignées rouges de la vigne, qui a débuté très lentement vers le 10 Avril, peut dès maintenant s'accélérer et la pullulation devenir d'autant plus grave que la sécheresse ou un refroidissement ultérieur ralentiront la végétation.

Dans les vignes où la présence de ces acariens a été constatée depuis 1955, on surveillera leur apparition et dès qu'elles pourront être observées en quantité suffisante pour provoquer des dégâts, on appliquera un traitement dès que la végétation aura une activité suffisante. On utilisera un Déméton méthylé à 50gr/hl de matière active.

HYPONOMEUTE SUR ARBRES FRUITIERS

Cette petite chenille blanche ou gris clair tachée de points noirs s'attaque aux bouquets de feuilles et de jeunes fruits après avoir creusé quelques galeries dans le limbe des feuilles. Mais comme cette première manifestation n'est pas

caractéristique de cette seule espèce, il convient de surveiller soigneusement l'apparition des chenilles sur pommier, prunier et cerisier principalement et de leur appliquer avant formation des bourses soyeuses, un des produits suivants:

D.D.T. Arséniate de plomb, Chlordane, Parathion, Malathion

CHENILLES DEFOLIATRICES ET TORDEUSES DU FEUILLAGE

Nous rappelons que ces diverses chenilles vertes ou brunes qui s'attaquent au feuillage et aux jeunes fruits peuvent être détruites par un traitement au D.D.T. ou à l'arséniate de plomb.

ALTISE DE LA BETTERAVE

A la faveur du temps sec et chaud, les plantules de betteraves risquent d'être attaquées dès leur levée par ce minuscule coléoptère.

Dès les premiers dégâts, appliquer un des produits suivants, de préférence en poudrage:

D.D.T. H.C.H. Lindane, Chlordane, Parathion.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

P.S.- On note depuis quelques jours de nombreux foyers de puceron cendré du poirier, dont le développement est fortement favorisé par les températures élevées.

On utilisera un des produits conseillés dans le bulletin N° 248 dès l'apparition des premières colonies, avant enroulement des feuilles.